

Deuxième conférence des Instances de Régulation de la Communication  
d'Afrique (CIRCAF)  
25 au 27 septembre 2002 en Afrique du Sud

-----  
**DISCOURS DU PRESIDENT EN EXERCICE DU RIARC**

Monsieur Pierre Marie DONG, Président du Conseil National de la  
Communication (CNC) du Gabon

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Instances Africaines et  
Européennes de Régulation de la Communication, Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires du  
développement,

Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

Quatre années après la première Conférence des Instances de  
Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF) organisée à  
Libreville, au Gabon, au mois Juin 1998, nous voici réunis aujourd'hui  
pour la seconde édition à Johannesburg, sur cette terre de liberté, où  
s'illumine le flambeau de la renaissance, symbole de l'espoir d'un  
continent debout et en marche vers l'accomplissement de ses grands  
desseins.

En prenant le relais de Libreville où, dans un bel élan d'enthousiasme,  
nous avons ensemble porté sur les fonds baptismaux le Réseau des  
Instances Africaines de Régulation de la Communication, Johannesburg  
nous offre l'occasion de réaffirmer avec force un certain nombre d'idées  
donc le RIARC se doit d'être porteur, à savoir, la liberté d'expression et  
d'opinion conçues dans une vision qui favorise le progrès, à partir de la  
valorisation du substrat culturel de l'Afrique, et dans une démarche  
privilegiant ce qui nous est le plus cher, la solidarité et l'entente mutuelle.

Au terme de moult tergiversations dues à des difficultés inhérentes à l'activité humaine, la 2ème Conférence des Instances Africaines de Régulation de la Communication se tient enfin, nous l'espérons, à la satisfaction de tous.

Aussi, ayant conduit les destinées du RIARC bien au-delà du mandat statutaire de deux ans, le Conseil National de la Communication du Gabon, à travers son Président, se fait le devoir d'établir le modeste bilan de l'action menée tout au long de cette période.

Comme vous le savez, la noble mission qui nous a été confiée de guider les premiers pas de cette importante entité, n'a pas été de tout repos. Je peux même dire que, seule leur foi inébranlable en cette ambition commune, a permis à la Présidence en exercice et au Secrétariat exécutif de mener cette tâche à son terme.

Au nombre des écueils ayant entravé le démarrage efficient des activités du RIARC, nous citerons l'absence des finances. Car seule la Conférence des Présidents est habilitée à fixer les montants des cotisations, afin que cette structure ait la possibilité de disposer d'un budget de fonctionnement.

Autrement dit, hormis une contribution émanant de l'UNESCO, la Présidence en exercice et le Secrétariat exécutif n'ont eu leur salut que grâce à des efforts consentis par le Conseil National de la Communication du Gabon et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin, dont je salue ici l'esprit d'abnégation et de sacrifice.

De sorte que le fonctionnement du Secrétariat exécutif chargé de coordonner les activités du Réseau, n'a été possible qu'après l'accord de siège passé entre le Président du RIARC et le Gouvernement du Bénin, en décembre 2001 à Cotonou.

Toujours est-il que, si la mise en service du siège constitue tout de même un acquis, l'on ne peut que regretter l'absence, à ce jour, de connexion des Instances membres du RIARC au réseau Internet. Or,

l'accès aux médias électroniques constitue le meilleur moyen à même d'aider au rapprochement des instances entre elles.

Ainsi, l'adoption des technologies de l'information et de la communication par nos autorités de Régulation, constitue-t-elle un défi majeur à relever au regard des opportunités qu'elles offrent, surtout pour un Réseau aux ramifications supranationales.

D'ailleurs, comment pourrions-nous arriver à façonner une histoire, des représentations communes si des liens concrets ne nous permettent d'être en contact permanent ? Cette interrogation est d'autant plus brûlante, que le contexte actuel marqué par l'intensification de la coopération à grande échelle, s'avère être une nouvelle donne propice à la création des synergies entre des Instances comme les nôtres.

Mais il faut bien le dire tout de suite, ce bilan mitigé n'enlève en rien notre détermination à poursuivre avec ardeur les travaux de ce vaste chantier qu'est le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC). A preuve, le nombre de ses membres a connu une ascension fulgurante en quelques années, car de 11 en juin 1998, ils sont passés à 24 aujourd'hui, montrant ainsi tout l'intérêt que nos pays portent au Réseau dont le mérite est déjà d'exister.

Excellences, distingués invités, Mesdames, Messieurs

Fort de ces enseignements, la rencontre de Johannesburg devrait être celle qui permettra de donner au RIARC les moyens de réaliser ses objectifs.

Pour cela, il convient, de penser à une modification de ses textes fondateurs, pour les adapter à une vision plus pragmatique de l'action future à mener.

Dans cet ordre d'idées, j'éprouve une satisfaction toute particulière, en ma qualité de Président en exercice sortant du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, de savoir qu'un grand

pays africain, l'Afrique du Sud, va prendre le relais pour porter ce bébé encore fragile.

Permettez-moi, enfin, de remercier les autorités de ce pays pour toutes les marques d'attention, la qualité de l'accueil qui nous a été réservé et surtout cette totale implication qui, assurément, va désormais donner sa chance au RIARC qui passera de l'adolescence à l'âge adulte, avec ce 2ème mandat commençant.

Vive la coopération Sud-sud

Vive le RIARC pour que vive une unité africaine renforcée et rayonnante.

Je vous remercie.